ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU

COLLEGE STANISLAS

PARIS, le 14 Mai 1974

Madame, Monsieur,

Nous vous communiquons ci-après le texte d'une circulaire que nous venons de recevoir de la Fédération des APEL de PARIS et qui retiendra sans doute toute votre attention :

" Le choix que nous ferons le 19 Mai est d'importance capitale
" pour la France et pour nous-mêmes. Il doit s'inspirer de considérations
" diverses et il ne m'appartient en aucune façon de les énumérer et encore
" moins d'établir entre elles une hiérarchie. C'est là l'affaire de la
" conscience de chacun.
"
" Je voudrais simplement au nom de la Fédération des APEL de PARIS,
" appeler votre attention sur une question qui nous concerne tous, qui
" avons décidé de placer nos enfants dans des établissements d'enseigne-
" ment libre.
"
" Le programme commun de la gauche prévoit que :
"
" " Dés la première législature, les établissements privés - qu'ils
" soient patronaux, à but lucratif ou confessionnel - percevant des fonds
" publics seront en règle générale nationalisés ..."
"
" et que :
"
" " La situation des locaux ou des personnels des établissements
" privés ne recevant pas de fonds publics fera l'objet d'un examen en vue
" de leur intégration éventuelle ..."
"
" Si de telles mesures venaient à être prises, nous verrions les
" écoles dans lesquelles nous avions mis nos enfants perdre leur statut
" d'établissement libre, donc leur caractère propre.
"
" Je souhaite que tous les parents des APEL tiennent compte, lors
" du choix qu'ils auront à faire le 19 Mai, de cette grave menace qui pèse
" sur nos écoles.
"
" Je vous demande de faire tout votre possible pour que cette mise
" en garde de notre Fédération soit portée à la connaissance de tous les
" parents de votre Association. "

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président

Y. CAILLOUET